

# Réunion des Présidents des CES nationaux et du CESE

*Dublin, le 29 novembre 2002*

\*\*\*\*\*  
\*\*\*  
\*

Contribution de  
**M. Roger Briesch,**  
*Président du CESE*

sur le thème:

## **"Méthode ouverte de coordination"**

\*  
\*\*\*  
\*\*\*\*\*

1. Je tiens à remercier le Conseil économique et social irlandais pour avoir entrepris de dresser ce large et intéressant inventaire de la méthode ouverte de coordination. L'examen de la situation irlandaise nous donne un bon aperçu des efforts fructueux déployés par le pays qui nous accueille aujourd'hui pour appliquer cette méthode au niveau national et pour la mettre en accord avec la coordination pratiquée au niveau européen.
2. Disons-le tout de suite: le document de travail présenté par nos collègues irlandais est une référence. Nous devrions en faire le point de départ d'une discussion qui devra se poursuivre dans le cadre des Conseils économiques et sociaux nationaux, du Comité économique et social européen et des organisations économiques et sociales concernées.
3. Je propose de placer ce document de travail sur notre site d'information commun CESlink afin de le mettre à la disposition d'un plus large public.
4. L'introduction de la méthode ouverte de coordination est l'aboutissement d'un processus lancé il y a plus de quinze ans, qui s'est poursuivi avec le fameux Livre blanc de Jacques

Delors (1993) et qui a été formalisé par la stratégie de Lisbonne. Il est donc possible, comme le fait le document irlandais, d'en tirer dès maintenant un bilan intermédiaire, couvrant une assez longue période.

Permettez-moi de faire quelques constatations à propos de la méthode et de son contenu:

5. Il ne fait aucun doute qu'une coordination est nécessaire entre d'une part la politique économique, y compris les activités de la Banque centrale européenne, et d'autre part la politique sociale et de l'emploi. Force est de constater pour l'instant l'absence d'un équilibre entre les instruments de la coordination macroéconomique et ceux de la politique de l'emploi.

6. La méthode ouverte de coordination représente un intéressant processus de comparaison et d'enrichissement mutuel. Il me plaît de reconnaître l'utilité de l'échange et de la diffusion d'expériences. Mais pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de créer des instruments prévoyant dans ces deux secteurs des objectifs quantitatifs et qualitatifs contraignants et coordonnés.

7. Par ailleurs, le document de travail irlandais ne prend pas en compte, tant au niveau européen que national, l'existence de disparités en ce qui concerne la participation des acteurs économiques et sociaux de la société civile. Il convient là aussi d'insister sur le fait que la coordination signifie une égalité de traitement en matière de participation des partenaires sociaux. D'autres acteurs doivent bien entendu également être impliqués. Par exemple, il est selon moi de première importance que des représentants des jeunes soient entendus à propos de la question du chômage.

8. Dans sa Résolution à l'intention de la Convention, le Comité économique et social européen a fait les propositions suivantes afin d'améliorer la gouvernance économique et sociale:

- "une coordination des politiques économiques qui permette d'exploiter au mieux le potentiel de croissance et d'emploi". Nous nous sommes mis d'accord, par ailleurs, pour que "le plein emploi soit explicitement mentionné dans le traité constitutionnel";
- "la consultation obligatoire du CESE dans la procédure d'élaboration des orientations de politique économique". Il est évident que le CESE européen soutient la demande des CES nationaux d'être davantage impliqués au niveau national;
- "un meilleur dosage des instruments de politique macroéconomique et de politique structurelle". Cela devrait notamment inclure une synergie plus grande entre les politiques de l'emploi et l'action des Fonds;
- "un dialogue soutenu entre les différents acteurs de la politique macroéconomique, en particulier les partenaires sociaux".

En conclusion, nous soulignons dans ce document, "que le succès de la stratégie de Lisbonne est tributaire de la mise en œuvre des conclusions du sommet de Göteborg et qu'il y a lieu dès lors d'intégrer tous les principes essentiels à la réalisation du développement durable".

Sur la base de ces considérations, qui ne peuvent être que brièvement évoquées ici, j'en viens pour conclure à deux des points de discussion mentionnés à la fin du document de travail irlandais:

#### **9. Application future de la méthode ouverte de coordination**

Le CESE est favorable à l'extension de la méthode ouverte de coordination à des domaines tels que l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie et reconnaît la valeur de cette méthode pour la politique d'insertion sociale ("*social inclusion*"), les expériences irlandaises étant extrêmement utiles et positives à cet égard. Cette méthode ne doit cependant pas se substituer à l'exploitation de tout le potentiel de l'arsenal législatif et devrait être coordonnée avec le dialogue social et le rôle dévolu à celui-ci par le traité.

#### **10. Élargissement**

Le processus d'élargissement se caractérise dans une large mesure par la reprise de l'acquis communautaire. Or les réalisations de l'UE, notamment dans le domaine de la politique sociale et de la politique de l'emploi, laissent encore à désirer aujourd'hui. Il importe que les actions entreprises au niveau de l'UE élargie exercent une réelle influence sur les usages des nouveaux États membres. C'est pourquoi il convient en particulier que le principe de participation systématique des acteurs économiques et sociaux de la société civile organisée à tous les niveaux soit systématiquement appliqué.

Les Conseils économiques et sociaux des États membres et le CESE auront pour mission d'aider les Conseils économiques et sociaux nouvellement créés ou en cours de création dans les nouveaux États membres à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la coordination de la politique économique et sociale. C'est pourquoi j'insiste sur le fait que les travaux préparatoires réalisés par le Conseil économique et social irlandais doivent être poursuivis. La prochaine étape pourrait consister à étendre notre analyse aux nouveaux pays et à l'approfondir dans le cadre d'un groupe de travail commun, réunissant tous les Conseils particulièrement intéressés par cette question.

---